



## Les conditions de vie des seniors en Normandie

En 2015, la Normandie compte 651 000 seniors de 65 ans ou plus, soit un Normand sur cinq. Parmi ceux-ci, 6 % sont hébergés au sein d'institutions de moyen ou de long séjour. Cette part atteint 21 % pour les 85 ans ou plus, davantage touchés par la dépendance. Jusqu'à 85 ans, les seniors normands apparaissent plus aisés que l'ensemble de la population régionale. En Normandie, les seniors sont plus favorisés autour des grandes agglomérations ou sur les littoraux touristiques. Leurs niveaux de vie dans le sud de la Manche ou dans une grande partie de l'Orne sont en revanche plus modestes. Enfin, les seniors sont davantage propriétaires de leur logement que les Normands plus jeunes, même si un retour vers un habitat locatif plus adapté intervient aux âges avancés.

Laurent Brunet, Antoine Le Graët, Martial Maillard (*Insee Normandie*)

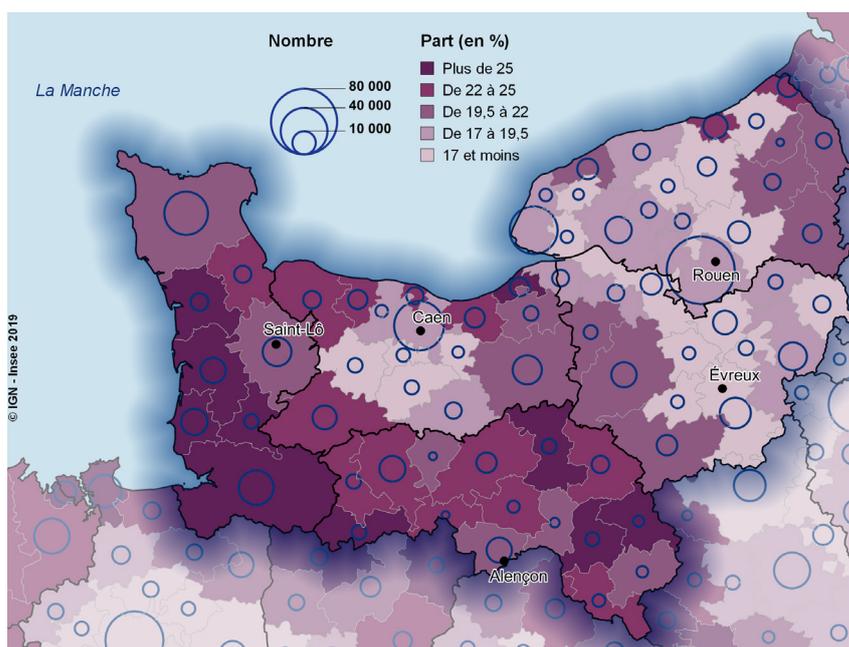
En 2015, 651 000 seniors âgés de 65 ans ou plus (*définition*) vivent en Normandie. Ils représentent 19,5 % de la population régionale, une part légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine (18,8 %). Ce poids démographique des seniors progresse régulièrement, principalement du fait de l'arrivée à ces âges des générations issues du baby-boom et de l'allongement de l'espérance de vie. Face à ce vieillissement de la population, les conditions de vie des seniors occupent une place toujours plus prégnante au sein du débat public. Outre le maintien de l'autonomie à domicile et la prise en charge de la dépendance, les enjeux portent sur le développement d'autres activités économiques, tels les loisirs orientés vers ces populations ou l'adaptation des logements.

### Plus forte part de seniors dans les territoires peu denses de l'ancienne Basse-Normandie et du Pays de Bray

Les seniors normands résident majoritairement en Seine-Maritime et dans le Calvados (respectivement 35 % et 21 % des seniors normands, contre 38 % et 21 % de l'ensemble de la population). Comme le

### 1 Plus d'un quart de seniors dans l'ouest du département de la Manche

Nombre et part de seniors de 65 ans ou plus par EPCI en 2015



Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale

reste de la population régionale, 43 % d'entre eux vivent dans les grands pôles urbains, soit 277 000 personnes. Cette part augmente néanmoins avec l'âge : elle passe de 41 % pour les 65 ans à 74 ans à 45 % pour les 85 ans ou plus. Les séniors sont en revanche moins représentés que les plus jeunes dans les couronnes de ces grands pôles (21 % contre 25 %).

À l'inverse, les séniors sont plus représentés que les plus jeunes dans les zones moins denses, qu'il s'agisse des petits pôles ou des communes isolées (7 % contre 5 % dans les deux cas). En outre, ils sont particulièrement présents dans les territoires peu denses de l'ancienne Basse-Normandie et du Pays de Bray (figure 1). Le profil de ces séniors diffère toutefois selon les territoires. Les plus jeunes (65-74 ans) sont plus représentés dans les espaces littoraux touristiques, notamment calvadosiens, du fait d'arrivées récentes de jeunes retraités. Les plus âgés, qui constituent une population potentiellement dépendante, se concentrent davantage dans les espaces plus ruraux de la Manche et de l'Orne.

### Un séniors sur cinq de 85 ans ou plus vit en institution

En 2015, à l'instar de la France métropolitaine, 57 % des séniors normands vivent en couple quand 32 % résident seuls. Par ailleurs, 6 % d'entre eux sont hébergés en institution, au sein d'un service de moyen ou de long séjour. Enfin, 5 % vivent au sein d'une famille monoparentale avec au moins un de ses enfants, ou en tant qu'individu isolé au sein d'un ménage.

Toutefois, les modes de cohabitation évoluent lorsque les séniors vieillissent. Ainsi, la vie en couple devient moins fréquente avec l'avancée en âge, du fait des décès. Elle concerne 70 % des 65-74 ans mais seulement 25 % des 85 ans ou plus. Les séniors vivent alors davantage seuls à leur domicile, voire en institution, notamment lorsqu'ils sont confrontés à la dépendance. Ainsi, 20 % des Normands âgés de 85 ans ou plus résident dans un établissement de long ou de moyen séjour, contre 1 % des séniors les plus jeunes. Les plus âgés vivent plus fréquemment en institution dans le département de l'Orne (26 %).

Chez les séniors, les femmes vivent plus longtemps que les hommes et sont majoritairement les plus jeunes au sein des couples. Elles sont donc davantage isolées ou hébergées en institution (respectivement 42 % et 7 % contre 19 % et 4 % pour les hommes ; figures 2 et 3). Cependant, avant 85 ans, lorsqu'ils ne sont pas ou plus en couple, les hommes sont plus fréquemment accueillis en institution que les femmes.

### Un niveau de vie plus faible pour les générations les plus âgées

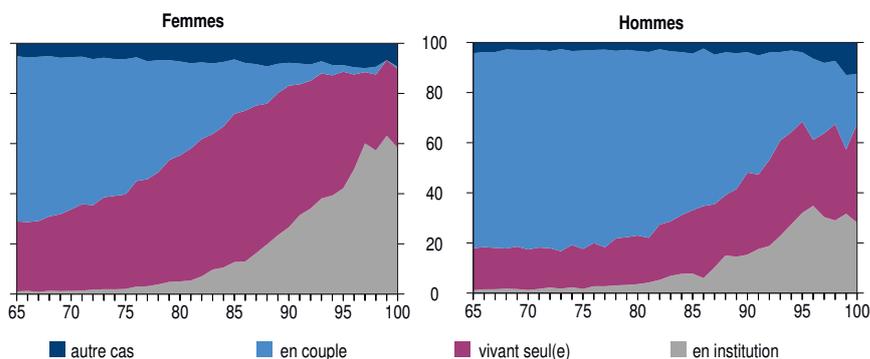
En 2015, le niveau de vie (définition) médian des ménages séniors normands se situe à un

niveau légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des ménages normands (21 140 € contre 20 090 € ; figure 4). Il est en revanche inférieur à celui de leurs homologues métropolitains (21 690 €), conséquence d'une structure socio-professionnelle moins favorable aux revenus dans la région. En effet, les séniors normands sont davantage d'anciens agriculteurs, et moins souvent d'anciens cadres ou professions intermédiaires qu'à l'échelle nationale.

Le niveau de vie des ménages séniors normands est plus favorable que celui des ménages séniors des autres régions (8<sup>e</sup> rang), alors que celui de l'ensemble des ménages normands les place au 10<sup>e</sup> rang.

### 3 À 85 ans, les hommes vivent près de 3 fois plus souvent en couple que les femmes

Répartition des modes de cohabitation des séniors normands par âge selon le genre en 2015 (en %)



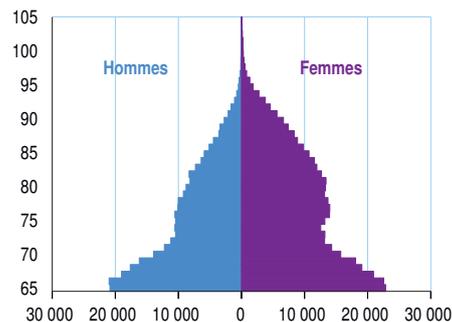
Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

Les revenus des séniors normands proviennent essentiellement des pensions de retraites (87 %). Les revenus du patrimoine viennent ensuite (17 %), avec une part plus élevée pour les 85 ans ou plus. Les revenus d'activité en constituent 10 %, les prestations sociales moins de 2 %, et les impôts prélèvent 15 % de l'ensemble.

Avec une baisse du niveau de vie de 5 % entre 60 ans et 64 ans, le passage à la retraite ne se traduit pas nécessairement par un recul marqué. En effet, la diminution de revenus inhérente à

### 2 Au-delà de 85 ans, 70 % de femmes

Pyramide des âges des séniors normands de 65 ans ou plus en 2015



Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire

la cessation d'activité est en partie compensée par une diminution de la taille moyenne des ménages à ces âges. Malgré ce recul, le niveau de vie de ces jeunes séniors reste supérieur à celui de l'ensemble des ménages. Ensuite, pour les générations les plus âgées, le niveau de vie médian chute fortement, passant de 22 080 € pour les 65-74 ans à 19 240 € pour les 85 ans ou plus.

Les plus âgés sont plus souvent d'anciens agriculteurs (14 % des 85 ans ou plus, soit trois fois plus que les 65-74 ans), et moins fréquemment des anciens cadres ou professions intermédiaires

### 4 Les couples de séniors deux fois moins souvent touchés par la pauvreté

Niveau de vie médian, taux de pauvreté et nombre de personnes sous le seuil de pauvreté dans les ménages normands par tranche d'âge et type de ménage en 2015

	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>20 090</b>	<b>13,9</b>	<b>450 200</b>
55-64 ans	22 460	11,2	60 800
65 ans ou plus	21 140	6,6	47 600
dont 65-74 ans	22 080	6,5	24 500
75-84 ans	20 390	6,4	15 100
85 ans ou plus	19 240	7,9	8 000
dont Femmes seules	18 410	9,8	15 200
Hommes seuls	20 250	9,0	4 500
Couples	22 230	4,4	18 900
Familles monoparentales	20 440	10,1	3 700
Ménages complexes	20 510	12,1	5 300

Source : Insee, Filosofi 2015

(respectivement 5 % et 11 % contre 7 % et 19 %). Les plus faibles niveaux de vie chez les plus âgés s'expliquent donc par un effet de génération. Ainsi, la structure socio-professionnelle des générations des retraités plus âgés est moins favorable en termes de revenus que celles des plus jeunes.

En outre, les ménages les plus âgés comptent davantage de femmes seules. Elles représentent ainsi 43 % des ménages dont le référent est âgé de 85 ans ou plus contre 13 % des ménages dont le référent est âgé de 65 à 74 ans. Or, le niveau de vie des femmes seules (18 410 €) est moins élevé que celui des autres ménages seniors, du fait notamment de l'absence d'économies d'échelle dans la consommation (*définition*), mais aussi parce que leurs revenus sont plus souvent issus de pensions de réversion (*définition*), donc d'un niveau fréquemment plus modeste.

### Des seniors normands moins pauvres

En Normandie, 6,6 % des seniors vivent sous le seuil de pauvreté (taux de pauvreté ; *définition*) contre 8,3 % en France métropolitaine. En effet, parmi ses retraités, la Normandie compte proportionnellement moins de ménages en bas de l'échelle des revenus. Ces seniors sont également deux fois moins touchés que l'ensemble de la population normande, et que la génération un peu plus jeune qu'eux, les 55-64 ans (*figure 4*).

D'une part, les ménages seniors sont en moyenne plus petits. Ainsi, à revenu disponible comparable des ménages, leur niveau de vie est plus élevé. D'autre part, le montant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (« minimum vieillesse »), de 800 euros par mois en 2015 pour une personne seule, est nettement supérieur à celui du Revenu de Solidarité Active, auquel sont éligibles les 55-64 ans. Enfin, les plus de 65 ans les plus modestes bénéficient d'abattements spécifiques sur leur impôt sur le revenu, et, pour certains des plus de 75 ans, d'une exonération de la taxe foncière sous conditions de ressources.

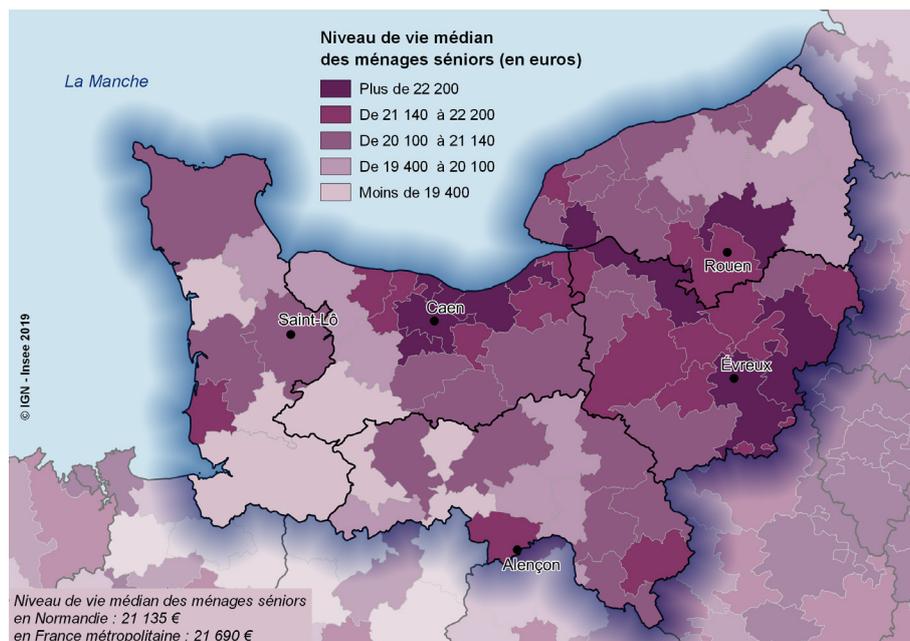
Toutefois, au-delà de l'âge de 85 ans, la précarité devient plus prégnante, avec un taux de pauvreté qui atteint 7,9 %. En effet, les retraites des personnes les plus âgées sont plus faibles, notamment en raison d'une proportion plus importante de veuves ayant eu plus souvent des carrières incomplètes, voire ne bénéficiant que d'une pension de réversion. De fait, 47 % des personnes de 85 ans ou plus vivent seules, dont une majorité de femmes (82 %), qui plus est issues de générations historiquement moins actives.

### Des seniors plus favorisés sur le littoral du Calvados et dans l'Eure

Les seniors apparaissent plus favorisés dans les territoires situés aux franges de l'Île-de-France et dans le sud de l'Eure. Ils le sont également en

## 5 Le niveau de vie des seniors en retrait dans les territoires ruraux

Niveau de vie médian des ménages seniors par EPCI en 2015



Source : Insee, Filosofi 2015

périphérie de Rouen et du Havre ou dans l'agglomération caennaise, zones pour lesquelles la prégnance de la population âgée est la moins forte (*figure 5*). Sur le littoral du Calvados et dans l'agglomération de Granville, les seniors aisés représentent une part notable de la population.

À l'inverse, dans l'est de la Seine-Maritime ou l'intérieur du Calvados, les seniors sont moins favorisés. C'est également le cas dans une large partie de l'Orne et dans le sud de la Manche. Pour ces derniers territoires, où les seniors composent une plus large proportion de la population, le financement de l'autonomie pourrait revêtir une importance particulière.

Au sein de la région, les niveaux de vie des seniors, comme des plus jeunes, apparaissent ainsi contrastés selon les territoires. Ces disparités territoriales dans les revenus des seniors renvoient à leurs profils socio-professionnels.

Les territoires plus favorisés comptent en effet davantage d'anciens cadres et de professions intermédiaires, les territoires moins aisés plus d'anciens agriculteurs.

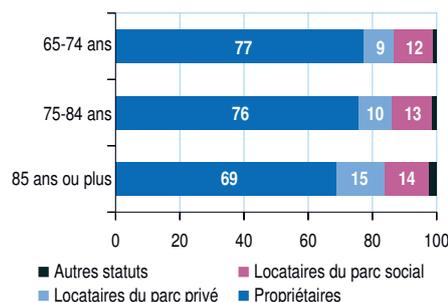
### Redevenir locataire en vieillissant

En 2015, au regard de leur taille, les ménages de seniors normands disposent dans leur grande majorité (93 %) d'un logement devenu trop grand pour eux. Pour 44 % de ces ménages, le logement comporte au moins 2 pièces de plus que les standards estimés (*définition*), ce qui, en accroissant les dépenses d'entretien et de chauffage, grève d'autant leur budget.

Occupant par ailleurs un parc de logements plus anciens, les seniors de la région sont également plus exposés aux dépenses énergétiques liées au logement, trop lourdes pour leurs niveaux de revenus (*définition*). En effet, en 2015, 21 % des ménages dont le référent est âgé de plus de

## 6 Les seniors moins propriétaires après 85 ans

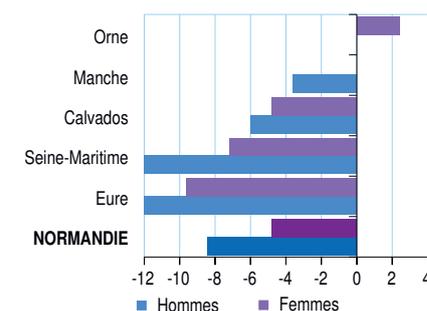
Statut d'occupation des logements des seniors par tranche d'âge en Normandie en 2015 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale

## 7 Les seniors normands vivent moins longtemps qu'en France métropolitaine

Écart d'espérance de vie à 60 ans entre les départements normands et la France métropolitaine en 2017 (en mois)



Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

60 ans sont concernés, contre seulement 17 % de l'ensemble des ménages normands.

De plus, les ménages de séniors sont davantage propriétaires que l'ensemble de la population (72 % contre 58 %). Il s'agit de ménages installés dans la vie depuis plus longtemps qui, en outre, appartiennent aux générations bénéficiaires de l'essor de la propriété dans les années 1970-1980.

Cependant, à l'instar de l'ensemble de la France de province, la part de propriétaires diminue après 85 ans (figure 6). Elle s'élève en effet à 69 % pour les 85 ans ou plus contre 77 % pour les 65-74 ans. À ces âges avancés, certains ménages quittent le logement familial dont ils sont propriétaires pour un habitat locatif, dans le parc privé ou social. Ils recherchent un logement plus en adéquation avec leurs besoins, notamment au sein de résidences pour personnes âgées.

## Une espérance de vie à 60 ans plus faible pour les séniors normands

En 2017, l'espérance de vie à 60 ans (*définition*) des séniors normands, de 22,5 ans pour les hommes et de 27,2 ans pour les femmes, se situe en léger retrait par rapport au niveau national, ce qui peut traduire un état de santé plus dégradé (figure 7). Ainsi, à l'instar des séniors des autres régions du Nord et de l'Est, ils vivent moins longtemps que leurs homologues métropolitains (8 mois de moins pour les hommes et 5 mois pour les femmes). La région se positionne pour les premiers au 11<sup>e</sup> rang et pour les secondes au 10<sup>e</sup> rang national. En Normandie, les principales causes de décès restent, en 2016, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire. Plus fréquentes qu'ailleurs, ces affections contribuent largement à la surmortalité régionale.

Dans l'Eure et en Seine-Maritime, l'espérance de vie à 60 ans est plus faible, pour les hommes comme pour les femmes. Elle est, à l'inverse, un peu plus favorable aux femmes de l'Orne.

Entre 2000 et 2017, l'espérance de vie à 60 ans s'est néanmoins allongée dans la région dans des proportions similaires à celles de l'ensemble du territoire national. Elle augmente de 2,6 ans pour les hommes (contre 2,7 ans en France métropolitaine) et de 1,9 an pour les femmes (contre 2 ans).

Toutefois, les séniors normands bénéficient d'une meilleure accessibilité aux équipements de santé que leurs homologues de France de province. Dans la région, neuf séniors sur dix résident en moyenne à moins de 15 minutes d'un ensemble d'équipements liés à la santé (*définition*), soit un temps d'accès moyen plus court de trois minutes par rapport à la France de province. ■

## Définitions

Dans cette étude, on désigne par **séniors** les personnes âgées de 65 ans ou plus.

Le **revenu disponible** du ménage est composé des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage) nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le **nombre d'unités de consommation** (UC) du ménage (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans).

Le **taux de pauvreté** est la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian national, soit un **seuil de pauvreté** de 12 339 euros par an en 2015.

Les **pensions de réversion** sont destinées à garantir au survivant du couple un niveau de vie correct en lui versant une fraction de la pension principale dont bénéficiait ou aurait bénéficié son conjoint. Tous les régimes de retraite versent des pensions de réversion, à différents taux et sous des conditions variables.

La définition de la situation de **sous-occupation des résidences principales** repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est sous-occupé lorsqu'il possède au moins une pièce de plus que la norme « d'occupation normale », fondée sur une pièce de séjour pour le ménage ; une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ; une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus ; et, pour les célibataires de moins de 19 ans une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Le **taux d'effort énergétique lié au logement** rapporte la dépense énergétique « contrainte » liée au logement (consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation du logement) aux ressources du ménage.

Un ménage est dit en situation de **vulnérabilité énergétique liée au logement** si son taux d'effort énergétique est supérieur à un certain seuil. Ce seuil correspond au double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine. On exclut néanmoins les ménages les plus riches des ménages vulnérables, c'est-à-dire ceux ayant un revenu par unité de consommation supérieur au double du revenu par unité de consommation médian.

L'**espérance de vie à 60 ans** est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'**accessibilité aux équipements et services liés à la santé** est mesurée par le temps d'accès moyen pour les séniors à un ensemble d'équipements : magasin d'optique, audioprothésiste, urgences, ambulance, médecin généraliste, spécialiste en cardiologie, spécialiste en dermatologie, spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie, spécialiste en ophtalmologie, spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale, infirmier, masseur kinésithérapeute, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales.

### Insee Normandie

5, rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :  
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :  
Carole Joselier  
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2493-7266 (en ligne)  
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Brunet L., Le Graët A., Maillard M., « Un vieillissement démographique plus rapide en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 49, juin 2018.
- Brunet L., Maillard M., « Le vieillissement démographique en Normandie à l'horizon 2050 : une forte poussée des populations dépendantes à partir de 2030 », *Insee Flash Normandie*, n° 65, juin 2018.
- Jerrari K., Mura B. (Insee), Bérard C., Matouk F. (Directe) et Puech I. (Fepem), « La Normandie, première région pour la part des services et de l'emploi à domicile dans l'emploi salarié », *Insee Analyses Normandie*, n° 38, décembre 2017.

